

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- O Réclamation : contact@mupras.com
- O Prise en charge : pec@mupras.com
- O Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél : 05 22 20 45 45 [LG] - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

M22- 0006977 (12372)

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)
Matricule : M406

Société :

Actif

Pensionnée

Autre :

Nom & Prénom :

EL S. AOUAII RACHID

Date de naissance :

16-04-1976

Adresse :

Res. Andalousse 3. APT 40 . la - gironde

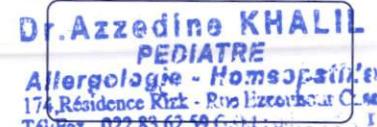
Tél. :

06.96.54.45.96

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

18/07/2022

Nom et prénom du malade :

EL HAJ AOUNI ILYAS

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

ALD

ALC

Pathologie :

Affection longue durée ou chronique :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

05/07/2022

Le : 27/07/2022

Signature de l'adhérent(e) :

Autorisation CNDP N° : A-A-215 / 2019

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
18/7/22			6500	Dr. AZZEDINE PEDIATRISTE Alterpol 2200 114 Résidence Fekk 022.51.62.59 Tunisie
21/7/22	CRM	Gratuit		Dr. AZZEDINE PEDIATRISTE Alterpol 2200 114 Résidence Fekk 022.51.62.59 Tunisie

M. AL KORI - MOUNKOUR Nadid - Margaux EXECUTION DES ORDONNANCES

PH. AL KOUNKOUR
Dr. KOUNKOUR Nadia
Andalous IV Angle Rue Margaux
el Carbonne CASABLANCA
Tél. 022.83.59.50

Date	Montant de la Facture
18/7/22	A 182,80 -
20/7/22	A 184,00 -

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553

The diagram illustrates the three-dimensional structure of the human genome as a double helix. The chromosomes are represented by numbered ovals (1-8) arranged in a circular pattern around the central axis. The vertical axis is labeled H at the top and B at the bottom. The horizontal axis is labeled D on the left and G on the right.

[Création, remont, adjonction] nctionnel. Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Azzedine Khalil

PEDIATRE

Allergologue Homeopathe

Spécialiste des maladies des enfants
nourrissons & nouveau-nés

Diplômé de la faculté de médecine
de Lille (FRANCE)

Ancien Médecin des Hôpitaux de Lille



الدكتور عز الدين خليل

اختصاصي في

أمراض الأطفال والرضع

أمراض الحساسية والضيقية

الطب المثلثي

خريج كلية الطب بليل (فرنسا)

طبيب سابق بمستشفيات ليل

Casablanca le :

18/7/22

EL RIZKANI ISL

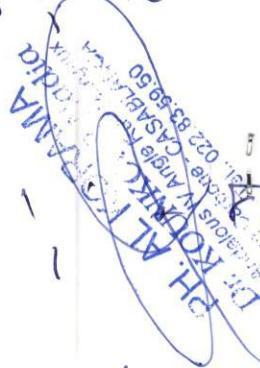
17.6° - wflam sv

38.9° - Flamy

60.0° - entegeur

19.30 - drain svork

19.80



174، إقامة رزق زينة الزهور، كراج علال - الهاتف : 05 22 83 62 59 - الدار البيضاء

174, Résidence RIZK - Rue Azzouhour Garage Allal - Tél/Fax : 05 22 83 62 59 - Casablanca

المستعجلات : URGENCES / GSM : 06 61 31 56 06

iarit®

er le traitement et la prévention
hydratation associée à la diarrhée

LOT : 210877
PER : 05-2023
PPV : 12,30 DH

rale



sser ni à la porté

COOPER PHARM
Fabriqué par COOPER PHARM
Mohamed Diouri 20110 Cas
a DAOUDI: Pharmacien respo

Sanofi-Aventis Maroc
Route de Rabat R.P.1
Ain Seba Casablanca
Entrepôt mina 2 milliards
P.P.V : 60,00 DH
suspb 10 fl 5 ml
AMM N° 323/99MP/21N/RO
081553



Flagyl®

4%

Métronidazole

FLAGYL 4%
SUSP BUV FL 120 ML
P.P.V 32DH90
6 118000 060398

Docteur Azzedine Khalil

PEDIATRE

Allergologue Homeopathe

Spécialiste des maladies des enfants
nourrissons & nouveau-nés

Diplômé de la faculté de médecine
de Lille (FRANCE)

Ancien Médecin des Hôpitaux de Lille



الدكتور عز الدين خليل

اختصاصي في

أمراض الأطفال والرضع

أمراض الحساسية والصيغة

الطب المثلثي

خريج كلية الطب بليل (فرنسا)

طبيب سابق بمستشفيات ليل

Casablanca le : 20/7/22

EL BTAOUA ; ISLAM

M2,00

*- Turfan 10
Recut + 3*

PH. AL KORAMA
Dr. KOUNKOUR Nadia
Andalous IV Angle Rue Margaux
et Carbone - CASABLANCA
Tél : 022.83.59.50

Dr. Azzedine KHALIL
Allergologie - Homeopathie
174 Résidence RIZK - Rue Azzouhour Casablanca
(0)Fax 022.83.62.59 GSM 114

174، إقامة رزق - زنقة الذهور، كراج علال - الهاتف : 05 22 83 62 59 - الدار البيضاء
174, Résidence RIZK - Rue Azzouhour Garage Allal - Tél/Fax : 05 22 83 62 59 - Casablanca

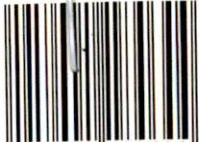
URGENCES / GSM : 06 61 31 56 06

المستعجلات :

TIORFAN®

NOURRISSONS 10 mg Racécadotril

TIORFAN® 10mg
Boîte de 6 sachets-dose
P.P.V : 112,00 DH



6 118001 184644

Maphar
Km 10, route côtière 111
QI-Zenata, Ain Sebaâ, Casablanca
Maroc